L'URBANISME A STRASBOURG AU XVI° SIÈCLE

PAR

FRANÇOIS PETRAZOLLER

licencié ès lettres

INTRODUCTION

L'étude de l'urbanisme à Strasbourg au XVI° siècle répond à plusieurs nécessités. Il s'agit notamment de renouveler les synthèses des années 1870-1920 en mettant à profit les nombreux articles parus depuis cette époque. Mais il convient surtout d'aborder une question apparenment simple, à laquelle on répondait jusqu'ici de manière affirmative sans jamais la poser vraiment : y a-t-il eu une politique d'urbanisme (au sens de conception générale de la construction et de l'aménagement urbain) à Strasbourg au XVI° siècle ? La comparaison avec Augsbourg, où le style de la Renaissance s'était manifesté pour la première fois au nord des Alpes (chapelle funéraire des Fugger à Sankt Anna en 1508-1518), et qui pouvait faire figure de modèle pour Strasbourg, se révèle très fructueuse dans cette perspective.

SOURCES

Une politique d'urbanisme ne pouvant être conçue et menée que par les plus hautes instances politiques et administratives, les recherches se sont surtout orientées vers les procès-verbaux du Conseil et des XXI (le plus important des conseils de ville à Strasbourg). Ces documents n'avaient été que très peu exploités auparavant, leur écriture (l'ancêtre du « gothique » allemand) et leur langue (l'ancien alsacien, dialecte de la famille germanique) les rendant assez rebutants. En l'absence d'index fiable, tous les volumes annuels de 1539 à 1598 ont été dépouillés de manière exhaustive. Les restes des fonds des administrations du bâtiment, les chroniques strasbourgeoises et certaines notes d'érudits du XIX' siècle (copies de documents détruits en 1870) ont également été exploités.



PREMIÈRE PARTIE L'ADMINISTRATION DU BATIMENT

CHAPITRE PREMIER

LE CONSEIL ET LES XXI

La constitution de 1482 marque la stabilisation d'un système politique complexe, fortement marqué par une oligarchie de marchands et de banquiers. Le Conseil et les XXI (Rhat und XXI), détenteur de l'autorité, règle toutes les questions de bâtiments de quelque importance, par des décisions prises à la majorité. De telles conditions étaient défavorables à l'apparition d'une politique d'urbanisme, qui demande de préférence qu'un homme disposant d'un pouvoir étendu puisse imposer ses projets. Certains conseillers compétents en matière de bâtiments tentaient d'inspirer au Conseil et aux XXI des choix allant dans le sens d'une politique d'urbanisme, mais leur influence était elle-même contrecarrée par celle d'autres conseillers, opposés à tout changement du visage de la ville.

CHAPITRE II

LES DIRECTEURS DES BATIMENTS ET LES TROIS RESPONSABLES DE LA TOUR AUX DENIERS

Les directeurs des bâtiments (Bauherren) étaient des conseillers chargés plus particulièrement de veiller au bon fonctionnement des services de construction et de gestion des édifices municipaux. Ils étaient assistés de comptables des dépenses publiques, les trois responsables de la tour aux Deniers (Dreyer uff dem Pfennigthurn). Ces personnages, les véritables administrateurs du bâtiment, auraient eu les compétences nécessaires pour faire mener au Conseil une politique d'urbanisme. En réalité, ils ne jouaient qu'un rôle d'intermédiaires entre le personnel subalterne et le Conseil et les XXI, et jouissaient d'une d'autorité très limitée. A Augsbourg, en revanche, il existait un véritable chef de l'administration du bâtiment, de telle manière que toutes les forces vives de la cité pouvaient être mises au service d'un projet unique.

CHAPITRE HE

LES SERVICES DE CONSTRUCTION : MAITRES D'ŒUVRE ET ARCHITECTES

Les services « techniques » de construction se composaient des ateliers municipaux de maçonnerie et de charpente, auxquels s'ajoutait un atelier consacré à la construction et à l'entretien de la cathédrale (atelier de l'Œuvre Notre-Dame). Ils étaient dirigés par des maîtres d'œuvre municipaux (Stattwerckmeister). Ceux de l'Œuvre Notre-Dame étaient des architectes renommés ; leur aire de recrutement s'étendait au pays de Bade et à la Bavière. En revanche, les maîtres d'œuvre des autres ateliers municipaux étaient issus d'un recrutement plutôt régional. Sans doute

pour pallier leur ignorance en matière de conception de bâtiments, Strasbourg créa en 1577 un poste d'architecte de la ville (*Stattbaumeister*), pour Daniel Specklin jusqu'à sa mort en 1589, puis Hans Schoch jusqu'à son congé en 1598. Ces personnages auraient pu devenir les exécutants d'un projet global d'urbanisme, comme Elias Holl à Augsbourg. Mais ils étaient considérés tout au plus comme des conseillers officiels en matière de bâtiments, et se brouillèrent très vite avec les autorités.

CHAPITRE IV

ENTRETIEN ET GESTION

La fonction du responsable des travaux publics (Lonherr), ordonnateur de toutes les dépenses, est caractéristique d'un défaut de l'administration du bâtiment à Strasbourg au XVI siècle: les charges les plus importantes sont confiées aux comptables, souvent mal rémunérés. Le personnel technique se répartit en deux nouveaux ateliers: celui des ouvrages d'eau en général (Wasserbau) – moulins, barrages, ponts, etc. – et celui du pont du Rhin.

CHAPITRE V

SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

L'efficacité relative des services de pavage, d'ébouage, d'évacuation des restes d'animaux et du service de lutte contre les incendies n'est pas le fait d'une centralisation des institutions, mais d'une spécialisation renforcée des différents services. Le personnel technique est toujours placé sous le contrôle d'un ou de plusieurs conseillers

DEUXIÈME PARTIE LES RÈGLES D'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN

CHAPITRE PREMIER

LA NOTION DE QUARTIER. LE ZONAGE

La structure d'une ville peut se définir selon plusieurs critères : les agrandissements successifs, les limites paroissiales, les densités de population et la vocation des quartiers. Ces questions ont déjà été étudiées pour Strasbourg, mais une critique des sources ayant servi à ces travaux aboutit au constat que certaines d'entre elles (touchant notamment à la densité de la population et du bâti) sont peu fiables. 236 THÈSES 1998

Trois grandes tendances peuvent être dégagées au XVI siècle : le recentrage des opérations d'aménagement à l'intérieur de l'enceinte, la volonté de créer des quartiers homogènes et spécialisés, enfin l'affirmation d'un quartier conçu comme siège du pouvoir communal.

CHAPITRE II

L'ÉQUIPEMENT URBAIN ET LES VOIES DE COMMUNICATION

Vis-à-vis des habitants, les autorités doivent garantir de bonnes conditions de circulation, l'utilisation en toute sécurité des puits et les lavoirs, et la jouissance de moulins en nombre suffisant. A ces problèmes généraux, la ville n'a apporté que des solutions partielles et héritées du passé : par exemple, le projet général de Daniel Specklin pour une meilleure alimentation en eau des moulins est rejeté en 1581. Les anciens fossés des fortifications charrient des immondices par toute la ville, les ponts sont encore construits en bois, le système des puits hérité du Moyen Age reste le seul moyen d'approvisionnement en eau potable ; tandis qu'à Augsbourg, des conduites d'eau courante sont aménagées chez certains particuliers.

CHAPITRE III

LE RESPECT DES COMMUNAUX

Il est essentiel pour la ville d'assurer un contrôle des parties communes du territoire urbain (rues, places), afin de les préserver de l'occupation intempestive des marchands et des particuliers désirant y bâtir des annexes de leurs maisons. Ce contrôle semble se relâcher tout au long du XVI^e siècle. Mais, en 1586-1590, une nouvelle réglementation voit le jour, imposant des cens pour de nouvelles formes d'occupation des communaux, comme les oriels apparus au XVI^e siècle. Une des principales voies commerçantes, le marché aux Poissons, est régularisée en deux phases (1572 et 1587), adoptant un tracé rectiligne que tous s'accordent à trouver agréable à la vue. La ville a véritablement pris conscience de la question des communaux dans les deux dernières décennies du XVI^e siècle; elle a alors appliqué des solutions dignes des principes d'urbanisme de la Renaissance italienne.

CHAPITRE IV

LA RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION PRIVÉE

Les procès-verbaux du Conseil et des XXI contiennent de nombreuses autorisations (ou interdictions) de construire. Il s'agit avant tout d'assurer la sécurité des passants en détruisant les maisons qui menacent de s'effondrer. Les encorbellements et les oriels ne sont pas autorisés quand ils risquent de constituer une gêne pour les voisins (manque de lumière, d'aération). Les quartiers marchands se sont largement rénovés et embellis : à partir des années 1560, les grands marchands et banquiers veulent donner une image tangible de leur richesse, et désirent, par l'aspect de leurs demeures, contribuer à l'embellissement général de la ville.

CHAPITRE V

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les couvents sécularisés par suite de la Réforme deviennent des hôpitaux ou des magasins à vivres et à matériaux, ou bien sont rasés pour laisser la place à des systèmes de défense. Dès 1527, on avait interdit les sépultures intra-muros ; on sait comment se protéger contre les épidémies, même si les rares règlements d'hygiène ne sont pas appliqués à la lettre. De nombreuses mesures sont également prises pour prévenir les risques d'incendie (inspections du bâti, mise à disposition d'eau). Dans les domaines de la santé et de la sécurité, les institutions ont su faire preuve d'un véritable esprit d'aménagement à l'échelle de la cité.

TROISIÈME PARTIE LA CONSTRUCTION PUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉFORME ET SES CONSÉQUENCES (JUSQU'EN 1530)

A l'aube du XVI siècle, la ville était très marquée par la présence religieuse. Les représentations de la cité s'inspirent de l'idéal de la ville comme nouvelle Jérusalem, image d'une communauté soudée autour d'une foi. Les bâtiments administratifs de la ville sont enclavés entre l'église Saint-Martin, son cimetière et deux marchés très encombrés. La résidence épiscopale, elle, se trouve dans les beaux quartiers, donnant sur une large place qui s'étend sur le flanc de la cathédrale. Tout change à l'époque de la Réforme. La ville mène une politique ferme et réfléchie visant à la sécularisation de tous les couvents et d'une partie des églises. En quelques années, une grande partie des couvents tombent dans les mains des autorités municipales. L'église Saint-Martin est détruite en 1526-1529, ainsi que le couvent des Cordeliers (future place des Cordeliers, actuelle place Kléber).

CHAPITRE II

LE TEMPS DES HÉSITATIONS (1530-1566)

Jusqu'à la fin des années 1560, la ville ne sait pas à quel usage destiner les espaces libérés au centre. Ainsi, la « place » des Cordeliers reste à l'état de terrain vague. La tension du contexte politique incite avant tout les autorités strasbourgeoises à poursuivre la politique de sécularisation. Face au mauvais état et au manque d'ampleur de la plupart des bâtiments municipaux, on se contente de réparations et de mesures provisoires. Mais, comme en témoignent les représentations de la ville (plan à vol d'oiseau du Bâlois Conrad Morant en 1548), la conception

de l'espace urbain a changé : on rêve désormais de places, de rues régulières, d'un espace urbain divisé en secteurs et bien hiérarchisé. Les idées de la Renaissance pénètrent peu à peu à Strasbourg, même si elles ne trouvent pas encore d'application pratique.

CHAPITRE III

LE TEMPS DE L'ACTION: LA QUESTION DU « PROGRAMME » (1566-1598)

Tout change à partir des années 1560-1570. La ville, enrichie par des manipulations monétaires et profitant de la baisse des salaires et des prix des matériaux, reprend l'initiative. Les premiers travaux sont assez modestes : extension de la chancellerie, réfection d'autres bâtiments municipaux. La fontaine du marché aux Poissons (1575) consacre l'aménagement définitif de la place Saint-Martin en tant que centre de la vie publique. Cet ouvrage est le premier monument à adopter délibérément le style de la Renaissance (quoique mâtiné de souvenirs flamboyants : sans doute la conséquence d'une méfiance vis-à-vis de l'architecture « papiste »).

A partir de 1575, les constructions publiques sont de plus en plus nombreuses. Un nouvel arsenal naît à l'emplacement d'un couvent sécularisé. Le bâtiment de l'Œuvre Notre-Dame se dote d'une nouvelle aile dans le style Renaissance. La place des Cordeliers est enfin pavée et le marché aux Vins s'y intalle. Entre 1580 et 1585 s'élève le nouvel hôtel de ville de Hans Schoch sur la place Saint-Martin: par sa façade à l'italienne, où dominent les horizontales, par son décor abondant de pilastres, frontons, motifs végétaux, etc., il marque une rupture dans l'architecture strasbourgeoise, qui se contentait la plupart du temps d'édifices très sobres, avant tout fonctionnels. Il parachève l'aménagement de la place Saint-Martin.

Sous l'influence des facteurs politiques et religieux (querelle du Grand Chapitre en 1583-1591, guerre des Deux Évêques de 1592 à 1604, qui ruine les finances municipales), le rythme des constructions décroît. A Augsbourg, l'activité intense de la construction publique se poursuit en revanche jusqu'au début de la guerre de Trente Ans, et donne un nouveau visage à la ville. La Grande Boucherie de Strasbourg sera encore élevée par Hans Schoch en 1585-1590 mais, après 1590, plus aucune construction ne voit le jour.

CONCLUSION

L'urbanisme était pour les dirigeants strasbourgeois non pas une fin en soi – et encore moins, comme aujourd'hui ou dans l'Italie de la Renaissance, une théorie et une science –, mais un moyen de répondre à des nécessités ponctuelles (secours aux miséreux, beauté et ampleur des bâtiments municipaux, etc.); il ne se forma pas de conception globale de la ville ni de projet d'aménagement bien arrêté, mais, quand il le fallait, on savait apporter des solutions globales à certains problèmes spécifiques. L'urbanisme comme science n'existait pas, mais il a pu exister comme méthode.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Nombreux procès-verbaux du Conseil et des XXI ainsi que d'autres institutions, transcrits et traduits. – Règlements, traduits.

ANNEXES

Listes de titulaires de postes administratifs. – Plans de Strasbourg : hôpitaux, bâtiments publics, utilisation des communaux, etc. – Notices biographiques d'administrateurs du bâtiment. – Lexique ancien alsacien-français.

ILLUSTRATIONS

Reproductions de tous les plans anciens de Strasbourg, notamment le plan à vol d'oiseau de Conrad Morant de 1548 et le plan-relief de 1725-1728. – Vues de Strasbourg, XVI° et XVII° siècles. – Photographies : maisons, alignements des rues, bâtiments publics, etc. – Nombreux plans de bâtiments de Strasbourg et d'Augsbourg.

